

SOYONS TOUS ENSEMBLE POUR DÉFENDRE SOULEYMANE, VICTIME DE LA RÉPRESSION PATRONALE !

LA DIRECTION DE LA SNCF EST TOUJOURS PRÊTE, AU MOINDRE PRÉTEXTE, À CASSER LES MILITANTS SYNDICAUX !

RASSEMBLEMENT À ROUEN LE 27 FÉVRIER 2019 À 12H30 DEVANT LA DIRECTION SNCF NORMANDIE !

La direction de l'entreprise a décidé d'envoyer en conseil de discipline, le mercredi 27 février, Souleymane, militant SUD-Rail, en demandant « une sanction exemplaire . » Et pourquoi ? Les directions régionales le jugent coupable... d'avoir fait une erreur hors du périmètre de son travail (EPTIC : ateliers de Clichy) à la fin de l'année dernière. Au départ de cette affaire, ce n'était qu'une altercation avec un cheminot d'une autre région (Paris Est) qui a malheureusement dégénéré. Les directions régionales ont profité de cette occasion pour l'envoyer en conseil de discipline.



Les directions de Paris Est et de Normandie ne supportent pas en fait que ce militant arrive à unir sur le terrain les cheminotes et les cheminots pour les défendre. En effet, celui-ci se montre toujours déterminé devant la direction en cas de conflit, toujours prêt à aider ses collègues en difficulté. Dans les mouvements sociaux, il est toujours en tête de cortège.

À peine au courant de cette histoire, la direction de Paris Est a donc lancé une procédure disciplinaire contre notre camarade. La direction régionale de Normandie a emboité le pas sur la demande de la région de Paris Est et de ses représentants locaux. **C'est ainsi que Souleymane est convoqué à un conseil de discipline le 27 février 2019 à 14 h pour avoir enfreint le « code de déontologie ».** Et qui y a-t-il dans ce texte : **tout ce qu'il faut en fait pour saquer qui la direction le veut ; et particulièrement celles et ceux qui s'opposent à sa politique de destruction du chemin de fer.**

Le 31 janvier dernier, des agents de l'EPTIC, soutenus par des militants SUD-Rail, ont envahi le CSE Normandie. À cette occasion, les agents ont expliqué l'attachement qu'ils ont envers leur collègue et que jamais ils ne le lâcheront. Réponse de la direction : elle n'a rien à lui reprocher sur son travail... seulement son activité syndicale !



Documents à télécharger

 Tract "Répression Souleymane".